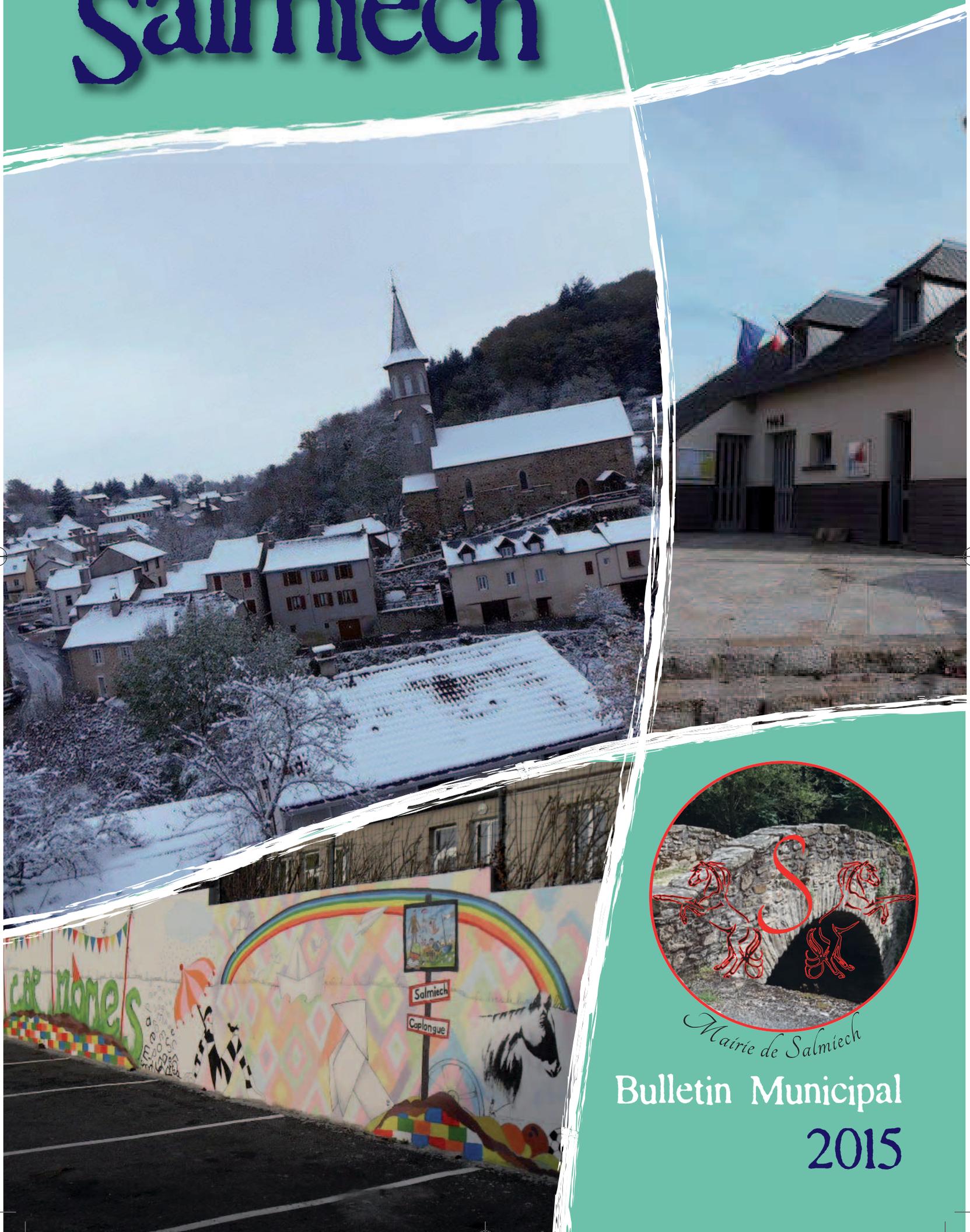


Salmiech



Mairie de Salmiech

Bulletin Municipal
2015



Le Mot du Maire

2015 aura été une année tragique pour la France. Sans revenir sur les événements dramatiques qui ont secoué notre pays, gardons plutôt en mémoire l'image d'une démocratie puissante qui fait l'admiration du monde entier de par son patrimoine et ses valeurs qui nous permettent par-dessus tout de bien vivre dans nos communes rurales. À nous de redonner du sens à notre action de tous les jours, dans le respect des convictions de chacun.

Les traditionnels vœux du maire ne sont certes pas une formule magique mais sont pour moi l'occasion, une fois par an, de vous rendre compte des réalisations faites à Salmiech et des projets à mener à bien pour l'année qui commence ; et, ce, dans un contexte contradictoire.

Côté pile, la poursuite de la crise qui impacte directement la France et indirectement toutes les collectivités locales, avec de gros efforts à fournir, en particulier face à la baisse des dotations et autres subventions. Côté face, un nombre d'habitants en constante progression qui a atteint 770 personnes suite au dernier recensement de la population, après avoir enregistré 7 naissances, 1 mariage, 14 décès et forcément de nouveaux arrivants (8 familles), sans oublier, depuis sa livraison en septembre dernier, les 30 résidents du nouveau centre d'hébergement pour personnes âgées géré très efficacement par l'association Le Théron.

En 2015, 273 000 euros ont été mobilisés par la collectivité pour la rénovation de la salle polyvalente, associée à l'amélioration de la performance énergétique. Ces travaux ont ainsi pu voir le jour grâce aux aides financières de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast jusqu'à représenter 62% du coût total. De plus, comment ne pas citer l'aménagement, par les agents techniques, de la salle de réunion attenante, comprenant notamment la peinture des boiseries intérieures et la pose de soubassements.

Parallèlement au déblocage de 86 200 euros pour l'achat de l'habitation de la boulangerie avec des pistes à l'étude, d'autres réalisations "de mieux vivre ensemble" ont vu le jour pour 58 200 euros, comme par exemple : rénovation au niveau des voiries et placettes, enfouissement des réseaux à Saint-Amans, rafraîchissement du bâtiment de la mairie, sans oublier les nombreuses manifestations ayant contribué à l'animation du village.

Au niveau des recettes, nous avons enregistré l'année

Rédaction :

- J.P. LABIT : Maire
- Responsables associations
- Secrétariat Mairie

E-mail : mairie.salmiech@orange.fr • Site : www.salmiech.fr
Tirage : 430 exemplaires



passée la vente de l'ancienne école de Carcenac, ainsi que celles du dernier terrain au lotissement du Stade, d'un autre terrain au lotissement de La Pépinière 1 et d'un dernier à La Pépinière 2, portant au final le nombre de permis de construire à 4 pour les habitations et à 3 pour les bâtiments agricoles ou professionnels.

À l'horizon 2016, s'inscrivent les perspectives des projets suivants :

- l'achat d'un terrain à la Communauté de Communes afin d'agrandir les lotissements de La Pépinière via la création de 4 lots, car il ne reste plus que 4 terrains à la vente,
- le déplacement de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie pour des questions d'accessibilité avec la réalisation par les agents techniques des aménagements nécessaires afin d'accueillir ce service,
- la création d'un bureau dans le prolongement de la mairie,
- la mise en œuvre de travaux d'accessibilité des bâtiments publics,
- la réalisation d'autres travaux selon les besoins et finances (réhabilitation de l'ancien centre d'hébergement ...).

La commune prendra en même temps un virage en matière d'organisation de son territoire en rejoignant une nouvelle intercommunalité après la dissolution programmée de notre actuelle Communauté de Communes à l'horizon 2017 ; ce qui ne sera pas sans conséquence pour le personnel.

Couplé à la création de la nouvelle région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, ce bouleversement communautaire va nécessiter une inéluctable adaptation de nos modes d'action et de gestion, sachant que le Conseil Municipal s'est déjà prononcé pour un rattachement à la Communauté du Pays de Salars.

Nous tous, citoyens, associations, bénévoles, acteurs économiques, et a fortiori équipe municipale, aurons donc, comme à l'accoutumée, de nouveaux challenges à relever que nous connaissons déjà ou pas encore car tout n'est pas prévisible.

En attendant, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une très bonne année 2016.

Le Maire,
Jean-Paul LABIT

Présentation des Elus



1 – G. COMPAN
 2 – J.P. LABIT
 3 – S. FERRIEU
 4 – C. SAVY
 5 – E. LIENARD

6 – J.F. JEAN
 7 – C. BABIN
 8 – R. CLUZEL
 9 – C. LUANS BARRAU
 10 – N. PEYSSI

11 – G. SEGURET
 12 – P. BOUZAT
 13 – J.M. BALAYRE
 14 – R. BOS
 15 – C. SAVY

Stat Civil 2014

Naissances

BRU Louise	06 Janvier	Le Bourg
EUTROPIO Raphaël	05 Février	Le Tour du Château
MERILLON Léna	21 Avril	Route de Rodez
BUSQUET Thomas	06 Août	Lotissement La Pépinière 2
BONNEFOUS Timéo	12 Août	Brès
BOUTTONNET Rafaël	9 octobre	Quartier La Cransie
MATET Mila	26 novembre	Lotissement La Pépinière 2

Mariage

• 25 juillet CUCURNI Sophie et CONSTANS Olivier

Décès

• 12 Janvier	DE BARRAU Jean	Carcenac
• 11 Février	LOUIS Raymonde, Vve BESSIERE	Le Tour du Château
• 19 Mars	ANGELIQUE Michel	Le Tour du Château
• 22 Mars	CUQ Clément	Le Bourg
• 28 Mai	ENJALBERT Alain	Lavernhe
• 18 Juin	ALBINET Alice, Vve THUBIERE	Carcenac
• 18 juillet	SERIN Paulette	CHPA Le Théron
• 31 juillet	CARRIERE Odette	Route de Rodez
• 8 septembre	BESOMBES Gilbert	Vabre
• 20 octobre	GIARD Michel	Carcenac
• 23 octobre	GRIMAL Henri	CHPA Le Théron
• 4 décembre	ALBINET Raymonde	CHPA Le Théron

Permanences Diverses

MAIRIE (*heures d'ouverture au public*)

Mardi, mercredi, vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Le jeudi et le samedi de 9 h à 12 h.

DECHETTERIE

Mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18 h.
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 11 h 45.
Tél. 05 65 46 40 70.

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous à la mairie de Cassagnes-
Bégonhès le vendredi de 10 h à 12 h.
Tél. 05 65 76 52 80.
Permanence téléphonique le vendredi de 9 h à
12 h. Tél. 05 65 74 27 97.

POINT VERT

Café-tabac Al Miech.

GROUPAMA D'OC

Permanence à Cassagnes les mardis et jeudis
matins au 14 avenue de Lodève.

GENDARMERIE de Cassagnes

nouveaux horaires.

Accueil du public : mercredi de 14 h à 18 h,
vendredi et samedi de 8 h à 12 h.

En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les
gendarmes peuvent être joints 24 h sur 24 et
7 jours sur 7 par l'interphone se trouvant devant
le portillon de la brigade.

OFFICE NOTARIAL de Cassagnes

Maître Benoît LANCHON, notaire à Naucelle,
recevra à l'Etude de Cassagnes, place du Bournhou.
Tél . 05 65 72 19 20 - Fax : 05 65 72 01 33.

Numéros Utiles

MEDECINS (WEETS J.F. et Y.)	05 65 46 75 07
INFIRMIERES	05 65 74 24 80
PHARMACIE FERRIEU	05 65 46 75 01
ADMR SALMIECH	05 65 78 73 99
CENTRE HEBERGEMENT « Le Théron »	05 65 46 77 31
PRESBYTERE CASSAGNES	05 65 46 73 38
TAXI « des Lacs » - BORDEREAU Lucie	06 80 06 33 99
SERVICE DES EAUX – SOGEDO	05 65 69 18 10
EDF-GDF CASSAGNES	0810 33 30 12
GENDARMERIE CASSAGNES	05 65 46 70 02
ASSISTANTES SOCIALES	05 65 76 52 80
POMPIERS CASSAGNES	05 65 74 21 67 ou 18
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES REQUISTA	05 65 74 02 60
COMMUNAUTE DE COMMUNES CASSAGNES	05 65 46 64 96
DECHETTERIE SALMIECH	05 65 74 45 61

Déchetterie

Horaires hiver déchetterie :
• du 1^{er} janvier au 31 mars

• mardi, mercredi vendredi : de 14h à 17h
• samedi horaires inchangés.

Subventions versées en 2015 aux associations locales

APE Ecole Publique	250 €
Association Départementale Maires Aveyron solidarité	1 000 €
Syndicat d'initiative	465 €
Les Archers du Céor	500 €
Pareloup Céor Football Club - Jeunes	199 €
Comité FNACA de Cassagnes	77 €
La prévention routière	30 €
Mutuelle du Trésor	30 €
Familles Rurales de Salmiech section gym	77 €
La Croix Rouge Française	30 €
Pareloup Céor Football Club - Adultes	500 €
Les Amis du Musée	180 €
Association intercommunale Quilles de 8	90 €
Cap Mômes	2 000 €
Familles Rurales de Salmiech	250 €
Tennis club	250 €
Association Les Séniors du Céor	250 €
Familles Rurales Départementale Aveyron	356 €
Coopérative scolaire RASED	50 €
Lévézou Ségala Aveyron XV	250 €

Les Participations Obligatoires 2015

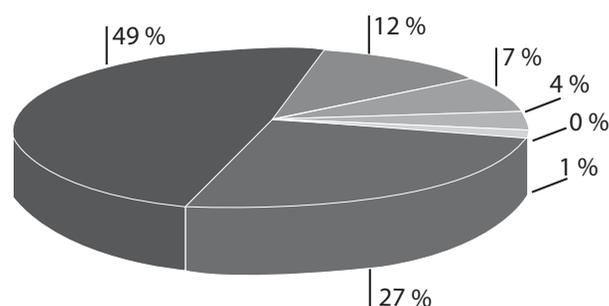
Service Incendie (SDIS)	11 631,82 €
SIVU Centre de Secours Cassagnes	2 120,61 €
SMBVV (Syndicat mixte bassin versant du Viaur)	2 271,23 €
Aveyron Ingénierie	367,00 €
FODSA	902,00 €
ADIL	90,24 €

Budget de fonctionnement 2015

DEPENSES	MONTANT EN €
Charges à caractère général	127 614,97 €
Charges de personnel	229 422,92 €
Autres charges de gestion courante	57 039,80 €
Atténuation de produit	33 921,00 €
Charges financières	17 712,04 €
Charges exceptionnelles	0 €
Dotations aux amortissements	4 433,00 €
TOTAL	470 143,73 €

Budget de fonctionnement 2015

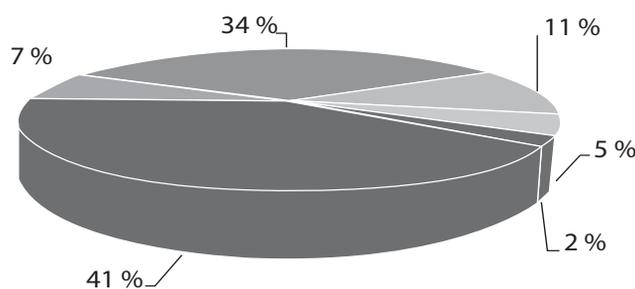
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 27 % Charges à caractère général
- 49 % Charges de personnel
- 12 % Autres charges de gestion courante
- 7 % Atténuation de produit
- 4 % Charges financières
- 0 % Charges exceptionnelles
- 1 % Dotation aux amortissements

RECETTES	MONTANT EN €
Produits des services et ventes diverses	31 928,24 €
Charges de personnel	15 016,51 €
Impôts et taxes	273 638,37 €
Autres produits de gestion courante	47 688,08 €
Subventions d'exploitation	232 266,53 €
Produits exceptionnels	72 639,30 €
TOTAL	673 177,03 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 5 % Produits des services et ventes diverses
- 2 % Charges de personnel
- 41 % Impôts et taxes
- 7 % Autres produits de gestion courante
- 34 % Subventions d'exploitation
- 11 % Produits exceptionnels

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015	MONTANT EN €
Régularisation voies communales : Frais notaire	840,00 €
Aménagement rues et placettes	32 464,44 €
Achat immeuble boulangerie	84 000,00 €
Frais notaire	2 151,68 €
Rénovation salle polyvalente :	
Travaux	78 530,14 €
Horaires architectes et divers	12 756,64 €
Dissimulation réseaux à Saint-Amans	25 744,61 €

Budget de fonctionnement 2015

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015	MONTANT EN €
Opération aire de covoiturage :	
Subvention Région	2 417,01 €
Subvention LEADER	3 794,14 €
Opération rénovation salle polyvalente :	
Acompte DETR (subvention État)	14 680,98 €
Fonds de concours communauté communes	22 087,00 €
Taxes d'aménagement	10 002,48 €
Vente de l'ancienne école de Carcenac	72 000,00 €
Vente du terrain n° 1 du lotissement du stade	19 400,00 €

Redevances assainissement 2016

Le 10 décembre 2015, le conseil municipal a décidé de majorer pour 2016 les tarifs de la redevance d'assainissement qui concerne les habitations comprises dans le zonage d'assainissement collectif et aussi, de rétablir la redevance d'assainissement pour les habitations situées en zonage d'assainissement non collectif à devenir autonome.

En effet, dans les villages de Lacan, Carcenac, La Bastide et Crayssac existe un réseau communal unitaire où certaines habitations sont raccordées pour le déversement des eaux usées et des eaux pluviales. Les propriétaires de ces habitations qui n'ont pas encore réalisés un assainissement autonome obligatoire recevront dans le courant de l'année 2016 une facture relative à la redevance d'assainissement.

La loi, dans le code général des collectivités territoriales, précise en effet que « tout service » de collecte, transport ou épuration des eaux usées

est un service d'assainissement et que tout réseau de collecte justifie le paiement de la redevance.

TARIF 2016 des redevances d'assainissement :

- Pour les immeubles en zonage collectif :

- Partie variable : 1,15 € en fonction du mètre cube d'eau consommée
- Partie fixe (abonnement) : 60 €

- Pour les immeubles en zonage non collectif :

- Partie variable : 0,60 € en fonction du mètre cube d'eau consommée avec un plafond de 100 m3 par habitation.
- Pour les habitations qui n'ont pas de comptage et alimentées par une source, il sera appliqué un forfait de 25 m3 par an et par personne.
- Partie fixe (abonnement) : 40 €

Note d'information aux habitants raccordés à la station d'épuration de Salmiech

Le raccordement de votre évacuation d'eaux usées au réseau public se fait en limite de propriété par le TAMPON SYPHOÏDE de l'habitant (plaque de fonte 40 x 40 cm), qu'il faut nettoyer périodiquement suivant usage avec un peu d'eau sous pression pour enlever les graisses de vais-

selle qui se sont déposées dessus et gênent l'écoulement.

Cet entretien est à la charge de l'habitant.

P.S. : En plus de faire fonction de raccordement, il empêche les mauvaises odeurs de revenir vers les habitats.

Les travaux d'entretien 2015

Les travaux exécutés par les agents techniques municipaux sont principalement dépendants des impératifs saisonniers et du service.

Les tâches récurrentes :

- L'entretien hebdomadaire de la station d'épuration et du poste de relevage (pompes).
- L'entretien des espaces verts (tonte et désherbage).
- Le fleurissement en vue de la période estivale et l'arrosage bi-hebdomadaire.
- L'entretien du stade et des espaces sportifs : nettoyage régulier de la salle polyvalente.
- L'aide aux associations pour les diverses manifestations : aménagement des sites, récupération et installation du matériel.
- Les travaux d'entretien régulier à l'école publique.
- Les travaux d'entretien aux logements locatifs du Parc et interventions diverses sur les bâtiments publics.
- Le désherbage des cimetières.
- Le débouchage du réseau des eaux usées.
- La gestion des imprévus.

En période hivernale : creusement des fossés, élagage, déblaiement des routes communales en période de neige.

- La récupération, la mise en place des sapins de Noël et de leurs décorations.
- La gestion des imprévus.

Pour l'année 2015, les gros travaux effectués par les agents techniques ont été entre autre :

- Les travaux de rénovation extérieure de la mairie : soubassements et peintures des boiseries extérieures.
- La mise en place des parcs à containers en collaboration avec les agents de la commu-



nauté de communes.

- L'aide apportée à la communauté de communes au démarrage saisonnier de la piscine et au cours de la saison des interventions diverses.
- La plantation et l'embellissement « arbres et arbustes » dans le village, notamment dans le quartier de Saint-Amans et à proximité de la résidence du Théron.
- La rénovation et le réaménagement de la Croix route de Saint-Amans en bordure de la RD 25.
- L'aménagement de la salle de réunions contigüe à la salle polyvalente : isolation, soubassements en contreplaqués, poses de plinthes, travaux de peintures. Pose de stores sous velux au fond de la salle.
- Le curage des fossés.
- Ouverture d'un sentier piétonnier dans le bois communal derrière la mairie.
- Les travaux de peinture de l'appartement n°4 des logements du Parc.
- Le nettoyage et déblaiement des locaux de l'ancienne école de Carcenac.

Salle Polyvalente de Salmiech

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente de Salmiech ont nécessité une adaptation du règlement intérieur ainsi qu'une réactualisation des

tarifs de location applicables à partir du 1^{er} janvier 2016. Ces deux documents sont consultables sur le site de la mairie : www.salmiech.fr

Déménagement de l'Agence Postale Communale

Les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant être réalisés sur l'actuel bâtiment, l'agence postale sera transférée dans les locaux de la mairie à la place de l'actuel

bureau du maire à compter du 1^{er} mars 2016. Par ailleurs, un nouvel espace sera créé dans le prolongement de la mairie.

Tarifs de location salle des fêtes • Salle réunions à compter du 01/01/2016 • DCM N° 2015 du 10/12/15

			FRAIS DIVERS en sus
SALLE DES FÊTES	Pour les habitants de la commune • Salle fêtes avec cuisine et salle réunion (deux jours) • Location par journée supplémentaire (cuisine louée exclusivement avec la salle des fêtes)	180 € 60 €	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai : 60 €/jour
	Pour les associations de la commune	30 €	
	Pour les associations hors commune	120 €	Chèque caution à la remise des clefs : 500 €
	Pour les habitants hors commune • Salle fêtes avec cuisine et salle réunion (deux jours) • Location par journée supplémentaire	300 € 60 €	
SALLE DE RÉUNIONS	Pour les habitants de la commune (pas de possibilité de location de la cuisine)	70 €	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai : 20 €/jour
	Pour les habitants des autres communes (*)	120 €	
	Associations et organismes hors commune (*) (pas de possibilité de location de la cuisine)	120 €	Chèque caution de 500€ à la remise des clefs
SALLE DE LA MAIRIE	Associations locales	Gratuité	
	Associations et organismes hors commune	50 € la journée 20 € la soirée	En cas d'utilisation du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai

La prévision des travaux pour 2016

- Le déménagement de l'Agence Postale communale dans les locaux de la Mairie en raison des normes handicapées impossibles à réaliser sur le bâtiment existant.
- L'aménagement et la création d'un bureau contigu au secrétariat de mairie.
- La réfection du mur de soutènement dans le chemin bas

Site Internet de la Mairie

Une nouvelle version du site internet de la mairie a été mise en ligne fin novembre. Ce nouveau design plus attractif devrait valoriser l'image de notre commune. Les administrés en possession

de clichés intéressants pour la vie du village peuvent, s'ils le désirent, les prêter afin que nous puissions les intégrer sur le site. Merci à toutes et à tous.

Résultat du Recensement de la Population 2015

Le recensement de la population de la commune s'est effectué en janvier-février 2015 par deux agents recenseurs : Jean-Paul BARRAU et Gérard CABRIT.

L'INSEE a fait parvenir mi-décembre les chiffres relatifs à la population légale de Salmiech en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 tels qu'ils ressortent du nouveau recensement la population.

Population municipale : 744

Population comptée à part : 26

Population totale : 770

La population comptée à part comprend les personnes recensées sur d'autres communes et qui

ont conservé une résidence sur la commune (personne en maison de retraite, caserne ...) et les élèves ou étudiants majeurs de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale dans la commune et résidant dans une autre commune du fait de leurs études.

A titre indicatif, les comptages issus de la collecte 2015 ont été les suivants :

Résidences principales : 350

Logements occasionnels, résidences secondaires et logements vacants : 112

Logements non enquêtés : 5

Total logements d'habitation : 467

Délibérations du Conseil Municipal en 2015

Séance du 09 février 2015 :

- Rénovation de la salle polyvalente : demande de subvention DETR 2015
- Promesse de vente des locaux de la boulangerie
- Habitation de la boulangerie : passation du contrat bail précaire
- Rénovation de la salle polyvalente : subvention de la région M
- Participation financière de Groupama pour un achat d'un défibrillateur
- Attribution d'une subvention aux communes sinistrées du Sud de l'Aveyron

Séance du 25 mars 2015 :

- Approbation compte de gestion 2014 – Budget principal
- Adoption du compte administratif 2014 – Budget principal
- Approbation compte de gestion 2014 – Service assainissement
- Adoption compte administratif 2014 – Service assainissement
- Approbation compte de gestion 2014 – Lotissement du Stade
- Approbation compte administratif 2014 – Lotissement du Stade
- Approbation compte de gestion 2014 – Lotissement de la Pépinière 1
- Adoption compte administratif 2014 – Lotissement de la Pépinière 1
- Approbation compte de gestion 2014 – Lotissement de la Pépinière 2
- Adoption compte administratif 2014 – Lotissement de la Pépinière 2
- Budget commune – Affectation du résultat 2014
- Service assainissement – Affectation du résultat 2014
- Modification excédents antérieurs C.A. commune 2014 : intégration résultats SIVOM
- Modification des statuts de la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast
- Modification d'une régie de recettes pour la garderie scolaire
- Création d'une sous régie de recettes pour la garderie scolaire

Séance du 10 avril 2015 :

- Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2015
- Vote budget primitif 2015 : Commune
- Vote budget primitif 2015 : Service assainissement
- Vote budget primitif 2015 : Lotissement du stade
- Vote budget primitif 2015 : Lotissement La Pépinière 1
- Vote budget primitif 2015 : Lotissement La Pépinière 2
- Attribution des subventions 2015 aux associations
- Attribution des contributions aux divers organismes
- Achat d'un terrain à la communauté de communes Viaur Céor
- Signature du contrat de bail habitation de la boulangerie
- Rénovation de la salle polyvalente – subvention DETR

Séance du 05 juin 2015 :

- Avis du conseil municipal : projet de renouvellement et d'extension de la carrière d'Arvieu
- Création d'un poste adjoint administratif dispositif C.A.E
- Constitution d'une commission d'appel d'offres
- Achat d'un terrain à la Cransie pour l'élargissement de la voie publique
- PEDT : modification du Temps d'activités périscolaires année 2015/2016
- Budget assainissement : décision modificative n°1-2015
- Cantine scolaire : changement de traiteur – Prix repas - Modification du règlement intérieur
- Demande de fonds de concours de la communauté de communes Viaur Céor

Délibérations du Conseil Municipal en 2015

- Résiliation du logement n°2 Carcenac
- Modification emploi de l'adjoint technique de la cantine scolaire
- Convention occupation locaux scolaires par F.R. Céor Viaur

Séance du 28 juillet 2015 :

- Temps d'activités périscolaires : approbation convention MEJ
- Suppression du poste d'adjoint technique 2° classe à l'école publique et création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation 2° classe
- Détermination du taux de promotion pour avancement de grade
- Adhésion du groupement d'entretien de l'installation de l'éclairage public
- Achat de terrains pour voirie à Burgayrettes
- Signature d'un compromis de vente de l'ancienne école de Carcenac

Séance du 25 septembre 2015 :

- Projet P.P.R.I. Bassin Céor – Giffou
- Budget principal : décision modificative N°1-2015
- Fixation du prix d'achat terrain à la communauté de communes Viaur Céor
- Avenant à la convention de dématérialisation
- Résiliation du contrat bail du Centre Hébergement
- Bail dérogatoire de l'habitation boulangerie
- Suppression et création d'un emploi dans le cadre d'avancement de grade
- Groupement de commande d'entretien des installations de l'éclairage public
- Etude de faisabilité : réhabilitation de l'ancien Centre Hébergement
- Transports scolaires : délégation de compétence avec le département
- Déclassement d'une portion VC n°26 La Pougétie domaine privée de la commune pour aliénation
- Déclassement d'une portion VC n°5 La Moulinerie dans le domaine privée pour aliénation
- Terrain Tour du Château : conclusion du commissaire enquêteur
- Autorisation ester en justice choix de l'avocat dossier Hueber/Commune

Séance du 14 octobre 2015 :

- Fixation du prix terrain à bâtir lotissement du stade
- Vente de l'ancienne école de Carcenac et ses dépendances
- Budget assainissement : Décision Modificative N°2-2015
- Budget principal : Décision Modificative N°2-2015
- Prescription de la révision du plan d'occupation des sols
- Cession terrain à la Moulinerie / Achat terrain assiette VC n°20
- Achat terrain à la Pougétie pour continuation de la voie
- Régime indemnitaire du personnel : mise à jour des emplois
- Attribution des marchés pour la rénovation de la salle polyvalente

Séance du 12 novembre 2015 :

- Avis du conseil municipal sur le schéma de coopération intercommunale
- Demande de fusion Communauté de communes Pays de Salars
- Approbation agenda programme d'accessibilité
- Désaffectation et déclassement de la parcelle terrain place Brenguier de Landorre
- Cession portion terrain lotissement Pépinière 2
- Demande de remboursement à l'association F.R. Céor Viaur subvention 2015
- Décision modificative N°3-2015 : Budget Principal
- Décision modificative N°1-2015 : Lotissement La Pépinière 2
- Indemnité de fonction du maire
- Dissolution du Centre Communal Action Sociale (CCAS)

Séance du 10 décembre 2015 :

- Fixation des redevances assainissement du zonage collectif et non collectif
- Majoration de la participation assainissement collectif
- Majoration des tarifs des locations des salles communales
- Convention avec les GAEC de Peyralbe : travaux captage des eaux
- Indemnité de conseil au receveur municipal
- Modification du Lotissement La Pépinière 2
- Création du Lotissement La Pépinière 3
- Projet du parc photovoltaïque : avis du conseil municipal
- Désignation du représentant à la commission locale d'évaluation des charges
- Cession et achat d'un terrain à Peyralbe pour continuation chemin rural
- Modification du règlement de la salle polyvalente
- Rapports 2013 et 2014 / Prix et qualité service assainissement
- Budget principal : décision modificative N°4-2015



ADMR Salmiech-Comps
Maison des Services
Place de la Poste
12120 SALMIECH
Tél./Fax : 05 65 78 73 99
Mail : salmiech@fedes12.admr.org

Avec les événements tragiques que la France a subis, l'ADMR qui a fêté en 2015 ses 70 ans d'existence n'a jamais autant mérité sa présence sur notre sol.

Chaque jour, l'actualité nous montre le besoin de solidarité et la demande d'assistance de la part d'hommes, femmes et enfants. Ce phénomène global existe également sur le plan local.

L'ADMR s'inscrit à son modeste niveau dans l'assistance de proximité aux personnes qui la sollicitent.

L'ADMR de Salmiech-Comps fonctionne avec une équipe de 12 bénévoles et de 10 salariées soit 7.14 équivalent temps plein.

Les prestations en 2014 ont représenté un total de 9 879 heures tant en prestataire qu'en mandataire et un chiffre d'affaires de 192 174 euros. Ces services ont concerné 107 personnes.

Egalement en 2014, le service garde de nuit a été mis en place, une nuit par mois en moyenne chez une famille.

L'ADMR sera bien sûr au rendez-vous en 2016 et nous comptons sur chacun d'entre vous pour que cette association perdure et vous apporte toute l'aide et le soutien dont vous aurez besoin. A ce titre plusieurs changements vont avoir lieu :

A noter à partir du 1^{er} janvier 2016 de nouveaux horaires d'ouverture du bureau :

- lundi, jeudi et vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00

- mardi : de 14 h 00 à 17 h 00

N° téléphone : 05 65 78 73 99

Email : salmiech@fedes12.admr.org

Pour des raisons notamment d'accessibilité à tous, l'ADMR devra déménager et trouver un nouveau local sur SALMIECH, toute proposition sera la bienvenue d'ici fin février.

En attendant de vous recevoir, nous vous souhaitons une très bonne année 2016 et nous vous donnons rendez vous le **Dimanche 13 Mars 2016** à la salle des fêtes de SALMIECH pour notre quinquennal.

LES AMIS DU MUSEE

En 2015, l'activité de l'association des Amis du Musée du Charroi a été identique à celle de l'année précédente.

Ouvert tous les jours pendant les deux mois d'été, à la demande le reste de l'année, le musée a accueilli a peu près le même nombre de visiteurs que l'an dernier.

Quelques groupes du troisième âge, en diminution, ils se dépaysent plus, semble-t-il, dans l'organisation de leurs sorties.

Peu de scolaires, très impactés par le coût des transports.

L'assemblée générale a désigné le bureau suivant :

Président : Jean-Paul Jaudon

Secrétaire : Liliane Brugier

Trésorier : Jean Bry

Notre musée a bénéficié cette année de la modernisation de la salle vidéo.

Nous avons changé le meuble, mis des étagères, acheté du matériel de projection pour un confort de vue et d'écoute amélioré.

Un écran a aussi été installé dans le musée et diffuse des images visibles dans tout l'espace.

Un set de table représentant tous les points touristiques remarquables de notre petite région : Musée du Charroi, François Fabié à Durenque, Musée de la châtaigne à Ayssenes, Brousse le château a été édité sous la maîtrise d'œuvre de l'Association du Moulin de Roupeyrac et avec votre participation. Notre activité est aussi consacrée aux journées du patrimoine, à la journée Télérama, et au groupe de la Communauté des communes de Viaur Céor Lagast pour la valorisation du patrimoine local.

Même si aujourd'hui nous n'avons plus de place pour répondre aux propositions d'outils volumineux, nous restons preneurs de petits objets et surtout de textes ou de documents relatant l'histoire de notre village et notamment celle de ce château.

Cette année un texte décrivant le village de Salmiech et de ses alentours écrit en 1924 par une de ses habitantes nous a été donné et peut être lue par les visiteurs. Il parle des forêts de châtaigniers de Peyrable et d'Espinassous récemment défrichées. Ce n'était pas il y a cent ans.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

L'année 2015 a été assez riche d'activités pour le Syndicat d'Initiative : en mai, le désormais traditionnel Marché aux Fleurs avec un troc de plantes. Le temps était presque estival, invitant à la sortie. Nous nous sommes concertés avec le Club de Seniors, qui a organisé un Vide Grenier le même jour, ce qui a attiré beaucoup de monde aux deux événements.

Grâce aux nombreux bénévoles, notre chalet a permis l'accueil des touristes pendant toute la période estivale.

Enfin, les deux Marchés Gourmands nocturnes, en juillet et en août, ont eu un grand succès auprès d'un public de plus en plus nombreux.



Nous serons heureux si des personnes intéressées souhaitaient à se joindre à nous pour poursuivre et augmenter nos activités dans l'avenir.



CHPA LE THÉRON 2015



L'année 2015, a été une année importante pour les résidents de la Résidence LE THERON puisqu'ils ont emménagé dans les nouveaux locaux.

Le déroulement du chantier s'est réalisé dans de très bonnes conditions et c'est le 09 septembre dernier que nous prenions possession de ce bâtiment confortable et fonctionnel pour tous.

Il est composé de 30 logements de plein pied dont 2 qui permettent d'accueillir des couples. Ces logements ont une superficie de 23 m² et comprennent : un coin cuisine, une salle d'eau avec douche et WC, des placards de rangement et un espace bureau. A l'extérieur chaque logement a une terrasse privée.

Il est composé de 30 logements de plein pied dont 2 qui permettent d'accueillir des couples.

Une permanence est assurée 24 heures sur 24 heures. La nuit, les veilleuses réalisent 3 rondes auprès des résidents et traitent le linge des résidents de Salmiech et de l'EHPAD de Sainte-Marthe. Le jour, les résidents peuvent participer à des animations l'après-midi. Les repas sont servis en salle à 12h et 18h30.

Dans le centre du bâtiment se situe le pôle soins où vous pourrez retrouver le cabinet des infirmières libérales de Salmiech et le Cabinet de kinésithérapie de Mr Carrière.

Dès janvier, la bibliothèque viendra s'installer dans les locaux tandis que Mr Durand ouvrira la chambre funéraire.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05.65.46.77.31 qui vous donnera de plus amples informations et vous accompagnera dans le cas où vous souhaiteriez déposer un dossier d'inscription.

Il ne nous reste plus qu'à penser à l'inauguration de ces nouveaux lieux de vie, celle-ci aura lieu le vendredi 15 avril 2016 et une journée portes ouvertes suivra le samedi 16 avril 2016.

A tous et à toutes, les administrateurs, le personnel et les résidents du THERON vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2016.

Salle d'animation



L'ETOILE SPORTIVE SALMIECHOISE SECTION BASKET-BALL

Cette année 2015-2016 compte 13 licenciés. Nous évoluons toujours en équipe mixte, en corporation sous la bannière de Salmiech. Pas de compétition, que des matches dans la bonne humeur, point de score officiel, c'est le sport qui est vainqueur.

Les entrainements sont le lundi soir de 19h30 à 21h00, tous les amateurs de ballon rond (et orange) sont les bienvenus.

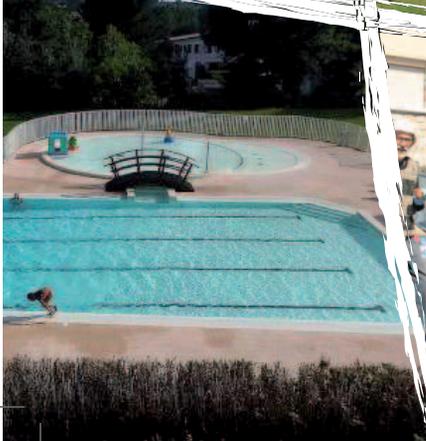
Le bureau est composé de Nathalie Puel en tant que présidente, Sophie Bougnol trésorière et Christel Babin secrétaire.

Pour tout renseignement complémentaire : PUEL Nathalie au 06.32.04.53.20



Pour tout renseignement complémentaire : PUEL Nathalie : 06.32.04.53.20





TENNIS CLUB

Au cours de cette année 2015, notre club est toujours rassembleur de jeunes et adultes de la commune et des communes avoisinantes. Notre effectif compte 40 licenciés.

Les activités :

- Tournoi interne
- Tournoi à Arvieu annulé par Arvieu et non reporté.



- Le 30 mai : Portes ouvertes du club
- Remise du chèque FDIL (Le Fond Développement et d'Initiatives Locales) par la caisse locales du Crédit Agricole de Cassagnes Bégonhès pour



la somme de 1800 € destiné à l'achat de matériel pour la réforme des - 12 ans.

En soirée le repas du club avec remise des prix du tournoi interne

- Stage d'été du 27 au 31 juillet
- Début septembre nouvelle saison 2015 – 2016 : l'effectif se maintient
- Déplacement au Stade Ruthénois pour 4 jeunes du club pour un rassemblement niveau rouge.



Depuis fin octobre : les cours sont suspendus puisque la salle des fêtes est en travaux. Cependant, si le temps le permet quelques cours sont assurés les samedis matin sur le terrain extérieur.

Nos licenciés retrouveront une salle des fêtes rénovée et agréable pour continuer assidûment leur sport.

L'assemblée générale a eu lieu le 4 décembre. Le bureau est reconduit.

Le tennis club vous souhaite à tous une bonne année 2016.



CAP MÔMES 2015



CAP MOMES « made in Salmiech » tire sa révérence.

Durant trois années consécutives, des bénévoles très motivés se sont réunis pour organiser ce festival dont on ne discute plus la notoriété.

Une aventure hors norme qui a réuni sous sa coupe la population de Salmiech et de ses environs, dans le but de proposer une parenthèse de joie, de rire et de culture dans notre village.

Cette année encore, c'est dans le haut du village que le festival a eu lieu. Les spectacles devaient être joués sur des espaces appropriés ; les grands spectacles devaient se tenir sur le terrain de foot, le camping et les petites compagnies sur les différentes placettes du lotissement. Hélas, il en a été autrement puisque l'équipe a dû s'organiser différemment à cause de la pluie. Heureusement, des solutions avaient été pensées en amont puisque le festival avait connu les mêmes péripéties, l'année passée.

L'assemblée générale de l'édition CAP MÔMES 2015 a eu lieu le vendredi 16 Octobre. Les membres du bureau, les bénévoles et les élus se sont retrouvés pour dresser un bilan de ces deux dernières journées mais aussi des deux festivals précédents. Trois éditions très différentes dont les bilans humains et financiers restent positifs.

En ce qui concerne le déroulement du festival 2015 ;

-Le vendredi, malgré une belle journée ensoleillée, n'a pas touché tous les centres de loisirs qu'elle aurait souhaités (de nombreux centres étant fermés au mois d'Août). Un peu plus de 200 enfants ont tout de même bénéficié de spectacles de grande qualité, d'un goûter partagé et d'un bal champêtre coloré.

-Les intempéries du samedi ont semble-t-il effrayé plusieurs festivaliers ! Malgré tout, l'équipe de programmation a su anticiper les solutions de repli, pour le confort de tous. Les comptes font état de 1500 entrées dont 1100 payantes. Il est donc bon de remercier les artistes, les fournisseurs, les bénévoles, les partenaires et les habitants de Salmiech qui se sont montrés solidaires permettant ainsi au festival de sortir de ces trois années « la tête haute ». BRAVO et MERCI à tous !

Il est maintenant temps de nous projeter, le cœur lourd, vers l'édition 2016. Dans ce concept de festival itinérant, de nouveaux horizons se sont ouverts à l'association CAP MÔMES.

Le bureau Salmiechois démissionnaire, c'est une nouvelle équipe de Laissac très motivée qui prend le relais et va s'appliquer à œuvrer pour la continuité de cette belle et grande aventure.

L'édition 2016 prendra donc ses quartiers dans le vieux LAISSAC, le Samedi 23 Juillet 2016.

Bonne et longue route à eux !



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Le Club de PATCHWORK

Il se réunit une après-midi par mois à la salle de réunion près de la salle des fêtes.

Le club est ouvert à tous débutants et initiés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christine TUROWSKI

Le club de GYMNASTIQUE ADULTES

Le cours de GYM TONIQUE a lieu tous les jeudis soir de 20 h 15 à 21 h 15 à la salle des fêtes

Il est encadré par Isabelle JACINTO qui propose une gym dynamique (abdos, fessiers, cardio...) qui convient à tous.

Le matériel est fourni par le club en début d'année. Il s'agit de bracelets lestés, d'élastiques et de steps.

Un cours de steps est prévu une fois par mois.

Venez essayer et vous serez ravi car Isabelle sait motiver ses troupes et mettre l'ambiance sur des musiques actuelles.

L'année se clôture fin juin par un repas de groupe qui a eu lieu cette année à ALRANCE au CHAUDRON après une randonnée à la tour de Peyrebrune.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Chantal BOUDOU

Les cours de YOGA et GYM DOUCE ont lieu dorénavant le jeudi après-midi de 14 h 30 à 15 h 30 toujours encadrés par Christian GOFFINET

Une vingtaine de personnes suivent ces cours permettant de garder jusqu'à plus de 80 ans passés une certaine souplesse des articulations et un bon maintien des abdominaux, tout en apprenant à bien respirer et à se relaxer.

C'est un travail sérieux mais qui se passe dans la bonne humeur avec quelques séances de fous rires très bons eux aussi pour la santé.

Comme tous les ans, la saison 2014/2015 s'est terminée par un très bon goûter.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Liliane BRUGIER

DANSE TONIQUE

Les cours ont lieu le mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes

Tous les mardis soir, une quinzaine de personnes de 20 ans à 60 ans se déchainent sur des rythmes endiablés et font le maximum pour suivre Margherita.

Venez vous éclater vous ne serez pas déçu.

Le bureau 2015 de FAMILLES RURALES :

Présidente : Chantal BOUDOU

Trésorière : Christine TUROWSKI

Démission de MR CLUZEL René

Le bureau ayant besoin de se renouveler, les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'assurer la pérennité des activités.

Si vous souhaitez rejoindre le bureau de familles rurales manifestez-vous auprès des responsables.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES CEOR VIAUR

L'accueil de Loisirs Céor Viaur a ouvert ses portes comme chaque année, depuis 10 ans, dans les locaux de l'école de Salmiech. Les enfants ont été accueillis du lundi 13 juillet au vendredi 14 août 2015.

Au programme de cet été 2015 :

- du 13 au 17 juillet : « Céor Viaur fait son tour de France »
- du 20 au 24 juillet : « Abracadabra... d'un coup de baguette la magie s'invite au centre » avec une sortie au zoo de Plaisance-du-Touch le mardi 21 juillet.
- du 27 au 31 juillet : « Quand les enfants de Céor Viaur partent à la découverte du monde ». Cette découverte s'est concrétisée le mardi 28 juillet avec, le matin un passage au Parc de Vabre, à Rodez, où chaque enfant a pu montrer ses talents sportifs ou simplement se réjouir des descentes en toboggan, des tours de balançoire et autres jeux. L'après-midi : les plus de 6 ans se sont adonnés à des parties de bowling et les moins de 6 ans se sont défoulés au parc d'animation « Pitchoo ».
- du 3 au 7 août : « Cap Mômes, vive les ronds ! ». Cette semaine s'est terminée le vendredi 7 août, par l'incontournable festival local dédié aux enfants : cap Mômes. Durant cette semaine, une animatrice a proposé aux enfants d'élaborer des décorations pour les rues de Salmiech.
- du 10 au 14 août : « Découverte des cinq sens ». Le mercredi 12 août une sortie au Château de Calmont d'Olt a été proposée. Les enfants se sont transformés pour quelques heures en chevaliers et ont pu jouer de leurs armes...

Les journées ont été rythmées de jeux, d'activités manuelles, de temps plus calmes, piscine et à n'en pas douter de rires.

Les enfants ont été encadrés par Manon ALARY (Directrice), Valentine FABIE-GAYRAUD, Andréa BIGOT, Gabriel ORECCHIO, Léa BESOMBES et Victor FABIE-GAYRAUD.

Les nouveautés 2015 :

- la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast ayant acquis la compétence de la petite enfance a subventionné notre association. Depuis 9 ans nous obtenions des subventions des communes adhérentes (Arviu, Comps-Lagrand'Ville, Cassagnes-Bégonhès et Salmiech).
- A la demande de la communauté de Communes et afin d'harmoniser les tarifs avec l'Accueil de Loisirs qui a ouvert ses portes, cet été à Magrin, nous avons accepté de baisser nos tarifs (10 € la journée au lieu de 13 € les années précédentes),
- nous avons mutualisé le transport en bus avec Familles Rurales Durenque. Cette nouveauté nous a permis de pouvoir accéder à des sites qui auraient été trop onéreux pour notre centre à lui tout seul.

Quelques chiffres :

49 familles ont bénéficié du service proposé par Familles Rurales Céor Viaur soit 70 enfants accueillis. La répartition se fait comme suit :

- Arviu : 4
- Auriac-Lagast : 4
- Cassagnes-Bégonhès : 19
- Comps-Lagrand'Ville : 9
- Salmiech : 25
- Autres : 9

Nous remercions les familles qui nous font confiance depuis toutes ces années, la Mairie d'Arviu ainsi que la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast pour leurs aides financières, la Mairie de Salmiech pour le prêt gracieux de l'école ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de ces 5 semaines d'ouverture.

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre notre association en tant que membres du bureau ou simples bénévoles seront les bienvenues.

Nous vous informons que l'accueil de Loisirs ouvrira ses portes du lundi 11 juillet 2016 au vendredi 12 août 2016 à Salmiech.

Bonne année 2016 à tous.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'été 2016 afin de faire partager de nouvelles aventures à vos enfants.

PARELOUP CEOR FOOTBALL CLUB

Une nouvelle saison de foot a redémarré avec comme l'an passé 3 équipes "sénior" engagées, l'équipe 1 en promotion de 1^{re} division, l'équipe réserve en 2^{ème} division et l'équipe 3 en 3^{ème} division.

Cette année encore, David Boudou et Bernard Alvernhes ont coaché la 1^{re}, Mathieu Puech la 2 et Jocelyn Gaben la 3.

A noter l'excellent parcours de l'équipe 1 qui à l'issue du championnat a terminé première et donc a pu accéder à la 1^{re} division. Lors du dernier match de l'équipe (voir photo ci-jointe), le club de Pareloup a invité tous les dirigeants, joueurs et supporters à fêter la montée à la salle polyvalente de Salmiech. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit.....

Chez les jeunes, des équipes ont été engagées en U7et U9 (coachées par Joris et Sophie), en U11 (coachée par Antonin et Ronan), en U13 (coachée par Bertou) et U17 (coachée par Davy en entente avec Alrance).

Cette année l'école de foot s'est vu remettre un jeu de maillot pour chaque équipe.

Un grand merci aux sponsors : David Boudou paysagiste, le Crédit Agricole, les Techniciens du sport et le café Les Colonnes à Rodez.

A retenir, l'adresse du site internet du club :

www.pcfc.sportsregions.fr

Voici la liste des manifestations qui ont lieu dans les différents villages de l'entente :

- Concours de belote en Mars à Auriac
- Fête de la Loue en juin à Cassagnes
- Quine (sénior et école de foot) en décembre à Arvieu

Encore une fois le PCFC remercie, les collectivités et ses sponsors qui chacun à leur façon œuvrent au bon fonctionnement de notre club.

Un merci particulier à notre arbitre Jacques Genieys fidèle au club depuis des années.

A l'issue de l'assemblée générale du mois de juin, le bureau est resté inchangé :

Président : Joris Gaubert

Vice-président : Nicolas Castanié

Secrétaire : Marilyne Vernhes

Trésorière : Georgette Labastries



ÉCOLE MÉANDRE DU CÉOR ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'A.P.E est un élément important de la vie de notre école. Elle permet avant tout d'aider aux financements des projets pédagogiques (sorties diverses et transports en bus, abonnements à des revues...) mais sert également de lien entre parents, enfants, enseignants et habitants de la commune.

Le bureau de l'A.P.E élu pour 2015-2016 :

- Audrey Belledent, **présidente**
- Sophie Bougnol, **trésorière**
- Stéphanie Bru, **trésorière adjointe**
- Nathalie Castagné, **secrétaire**

Afin de récolter des fonds, l'A.P.E planifie des manifestations. En 2014-2015, elle a organisé un quine en octobre, une vente de chocolats de Noël, une soirée carnaval en février avec repas et animation musicale et la kermesse en juin. Parmi les événements marquants de l'an passé rappelons que les élèves du CE1 au CM2 ont passé 5 jours à Paris en mars 2015. Un voyage inoubliable dans la capitale dont ils parlent encore!

L'école compte 49 élèves cette année. L'équipe enseignante se compose de Mesdames Laetitia Assié pour les maternelles et C.P, secondée par Mme Elisabeth Albinet et Cécile Gayral, directrice, pour les CE1-CE2-CM1-CM2. Madame Françoise Enjalbert assure la surveillance des enfants dans la cour ainsi que l'entretien des locaux et Madame Agnès Milli anime la garderie et s'occupe du service de la cantine. Les activités périscolaires ont lieu cette année le vendredi après-midi.

L'école s'est équipée en novembre de 4 ordinateurs portables grâce notamment à l'aide financière de Groupama qui a versé 1000 euros.

Les festivités 2015-2016

- quine du 11 octobre 2015, qui a eu lieu à Auriac-Lagast en raison des travaux de la salle des fêtes de Salmiech
- vente de chocolats de Noël en novembre. Merci à tous d'avoir réservé un accueil bienveillant aux élèves
- soirée carnaval avec repas et soirée dansante le 13 février 2016
- tombola au printemps 2016
- kermesse en juin 2016

L'Association des Parents d'Elèves remercie la municipalité, les familles et habitants de la commune pour leur participation à la vie de l'école et vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.



Carnaval 2015



Bienvenue à l'école !

LES ARCHERS DU CEOR

La saison 2014-2015 qui se termine fut riche en évènements.

Sur le plan sportif, l'effectif des licenciés est stable et les entraînements du mercredi à la salle polyvalente sont suivis et conviviaux et parfois se terminent par le partage d'une friandise au gré des évènements de vie de chacun.

L'apogée de la saison fut l'organisation du concours 3D des 27 et 28 juin 2015 qualificatif pour le championnat de France. L'épreuve, organisée sur 2 journées a réuni pas moins de 80 archers le samedi et autant le dimanche venus de tout le grand Sud. D'année en année la réputation de notre concours va croissante et nous nous efforçons, avec l'aide précieuse des bénévoles que je remercie vivement, d'améliorer l'accueil des participants et de hausser le niveau technique des parcours de tir.

Quand aux résultats, signalons l'excellente performance de Maryline COUDERC dans la catégorie Arc à Poulie qui termine 5ème au championnat de France Nature qui s'est déroulé en mai 2015 au cœur de la Provence.

Sur le plan extra sportif, le fait marquant de cette saison reste l'arrêt des fonctions de Président d'Hugo DEJEAN qui sera remplacé par Robert BOS. Hugo a tenu la barre (ou plutôt la corde d'Arc) pendant 5 années avec beaucoup de compétence, de disponibilité et de gentillesse, il reste membre du C.A. Merci Hugo pour ta présence dans ce club qui t'a vu arriver en minime, accumuler les médailles de Champion de France pour terminer à la Présidence. Tu donnes un bel exemple de fidélité et d'implication.

Le C.A. pour la saison 2015-2016 se compose ainsi :

- Robert BOS (*président*)
- Eric FALGAYRAC (*vice-président*)
- Pierre BURGUIEU (*trésorier*)
- Serge CARRIE (*secrétaire*)
- Maurice DEJEAN (*arbitre officiel*)
- Jean CHASPOUL
(*fondateur et technicien d'archerie*)
- Robert DEJEAN (*trésorier-adjoint*)

Le concours officiel 3D qualificatif est programmé pour les 18 et 19 juin 2016.

Une fête de l'arc est prévue au cours du 1^{er} trimestre qui réunira licenciés et bénévoles pour une journée d'amitié.

Enfin, nouvelle moins réjouissante, notre site de Lagriffoulière est compromis. Nos parcours nature devront être modifiés voire déplacés pour cause d'exploitation et donc d'abattage des arbres.

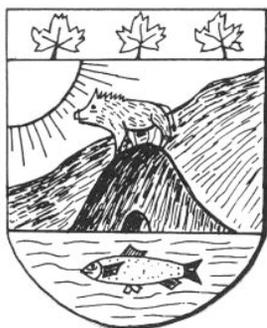
La vie du club des Archers du Céor qui a dépassé les 20 ans d'existence continue, grâce à la passion de ses membres et le dévouement des bénévoles.

Vive le TIR à l'ARC

Ci-contre, l'une des dernières cibles 3D acquise pour compléter notre équipement : Presque plus vrai que nature....



LES SENIORS DU CEOR



Les Séniors du Céor toujours actifs

Ce sont 70 adhérents qui ont pu choisir toutes les activités de cette année 2015.

Une année bien remplie

- 06 Janvier : dégustation des galettes des rois élaborées par le club cuisine sous la responsabilité de Michel
- 17 Mars : réunion prévention sécurité avec la gendarmerie
- 28 mars : repas gourmand chez Nadine
- 10 Mai : vide grenier associé à la fête des fleurs du syndicat d'initiative.
- Mai et juin : journées randonnées sur Cransac, St-Léons et Les Bourrines, en plus des lundis après-midi.
- 26 juin : repas et feu de la St-Jean.
- 24 juin : sortie au canal du midi et visite des jardins de St-Adrien.
- Les mercredis soir de juillet/aout : pétanque à 20h30.
- 15 septembre : réunion avec la Prévention routière sur le code de la route mis à jour.
- 17 septembre : visite aérosopia et ateliers d'airbus à Toulouse.
- 27 octobre : grillées de châtaignes et dégustation du jus de pommes frais.
- 19 novembre : rencontre avec les résidents du centre d'hébergement du Théron.

Sans oublier

- Les rencontres hebdomadaires du mardi : tricot, jeux divers...
- Les formations informatiques au « Cantou » à Arvieu.
- Les sorties randonnées pédestres du lundi après-midi à 13h20.

Pour l'année 2016, des activités en programmation...

- Reprise des cours de cuisine toutes les deux semaines
- Mercredi 03 février : visite éducative à Labesse Candeil, centre de traitement des ordures (méthanisation) suivie, l'après-midi, de la visite de la verrerie sur Albi.
- En hiver (dates à préciser) : une soupe au fromage faite maison avec le four de l'association et un repas gourmand.
- **Le dimanche 07 février** : Quine à 14h00 à la salle des fêtes toute rénovée et bien isolée.
- Du 04 au 07 avril : une sortie de 4 jours en Charente maritimes. (Il reste des places)
- D'autres activités seront organisées comme en 2015.

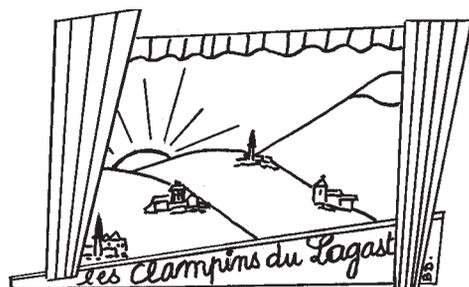
Pour adhérer

Il n'y pas de limite d'âge. Vous pouvez vous joindre avec nous pour y participer en y adhérent pour seulement 15€/personne.

Renseignements : Le conseil d'administration

- **Coprésidents** : Bernard Viguiet et Bernard Drux
- **Secrétaire** : Patrick Feret et **secrétaire adjointe** : Gisèle Taurines
- **Trésorière** : Jacqueline Angélique et **trésorier adjoint** : Gilbert Gineste
- **Membres** : Odile Savy et Jean Bry

Association Les Clampins du Lagast



Les Clampins du Lagast de retour.

L'association de théâtre amateur, « les Clampins du Lagast » créée en 1995, a joué jusqu'en 2006 plus de 80 représentations des pièces suivantes : « Aux urnes citoyennes », « Le quine de Viadène Persécol », « Le bar des amis » (51 fois) et enfin « La machine à s'envoyer en l'air ». La troupe a rencontré, alors, un succès d'estime et beaucoup de sympathie dans les villages qui la recevaient.

Fin 2014, à la demande de quelques adhérents des Séniors du Céor, d'anciens membres nostalgiques de la belle époque ont organisé le 25 février 2015, une rencontre ouverte aux amateurs de théâtre de la région.

Dans la foulée, une quinzaine de passionnés provenant des villages de Comps, Trémouilles, Salmiech, Alrance, Cassagnes- Begonhès et Rullac..., ont participé assidument tous les vendredis d'avril et mai à des ateliers très motivants.

Philippe Juveneton, metteur en scène professionnel, a assuré les cours jusqu'à début juin.

Une future pièce en vue

Dès septembre, les Clampins se sont retrouvés pour choisir une pièce à monter en collaboration avec Philippe, avec pour objectif de la présenter au public en octobre 2016.

Les répétitions se déroulent tous les mercredis soir à Salmiech.

Le bureau (AG du 11/09/2015)

Président : Bernard DRUX

Vice-Président : Pierre Massol

Secrétaire : Robert Alverny

Secrétaire adjointe : Florence Salabura

Trésorière : Yvette Lacaze

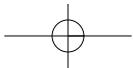
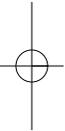
Trésorière adjointe : Sabine Massol

Quand on est comédien et qu'on joue une situation stressante, on ne fait plus les malins lorsqu'on se retrouve enfermés tout un week-end.

Comment se maîtriser, gérer son angoisse et sa faim ?

L'évasion sera t'elle garantie ?

Vous êtes les bienvenus pour rejoindre le groupe. Contact : 06 73 27 61 40





NOUVEAU CENTRE D'HÉBERGEMENT

